

**Laval, le 12 mai 2017.**

**A : Ville de Laval**

**De : Luc Pomerleau**

**Objet : Schéma d'aménagement : modification au zonage :  
terrains appartenant à l'INRS**

---

Bonjour,

Nous sommes propriétaires de deux terrains vacants situés dans la Cité de la Biotech et nous aimerions que le zonage soit modifié.

- 1) Terrain à l'Ouest du CPE (coin Armand-Frappier et Notre-Dame)
  - Lot de 13,196.50 m<sup>2</sup>
  - Num : 4663036,
  - Zonage : HT-3 (haute technologie)
  - Longe Notre-Dame Sud
  - à l'Ouest du CPE
  
- 2) Terrain à l'Est de Armand-Frappier (coin Armand-Frappier et Notre-Dame)
  - Lot de 2,818.80 m<sup>2</sup>
  - Num : 1168842
  - Zonage : HT-2 (haute technologie)
  - Au Sud de Notre-Dame

Ces terrains sont actuellement zonés HT (Haute technologie). Nous envisageons vendre ces terrains. Nous croyons qu'il serait plus facile d'en disposer si ceux étaient zonés « commercial »

Ces terrains présentent des attraits certains pour tout promoteur voulant y construire des commerces de proximités qui pourraient desservir les entreprises commerciales et maisons d'enseignements situés à moins d'un kilomètre. Le quadrilatère situé entre le Boul. du Souvenir et la rue Notre-Dame n'offre aucun service de proximité aux nombreuses pharmaceutiques qui y ont pignon sur rue.

Nous croyons que la construction de petits centres commerciaux sur ces terrains favoriserait l'implantation d'autres entreprises vouées à la recherche dans ce secteur.

Nous vous remercions de bien vouloir considérer cette demande lors de l'élaboration du prochain schéma d'aménagement de la Ville de Laval



Luc Pomerleau  
Directeur du Service des immeubles & équipements

c.c. Mme Ginette Belleau, vice-rectrice à l'administration et aux finances, INRS  
c.c. M. Rock Perron, directeur des ressources matérielles, INRS